

23



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 14 – Sri Lanka
Intervention de la Belgique
Date: Novembre 2012

Madame la Présidente,

La Belgique remercie le Sri Lanka, le Haut-commissariat aux droits de l'homme et les différents acteurs de la société civile pour les rapports et contributions qu'ils ont préparé dans le cadre de cet examen périodique universel.

La Belgique salue les actions positives que le Gouvernement sri lankais a entreprises en faveur des personnes déplacées et félicite le Sri Lanka pour l'adoption du **rapport LLRC et son plan d'action**. Mon pays s'inquiète cependant de la stabilisation du Sri Lanka à long terme et des questions de redevabilité et réconciliation. Le rapport et le plan d'action sont des pas dans la bonne direction, mais il s'agit maintenant de les mettre véritablement en œuvre. Pour cette raison, ma délégation souhaiterait formuler la question et la recommandation suivantes:

Q1. Quels sont les objectifs concrets et le calendrier que le gouvernement se fixe dans la mise en œuvre du rapport LLRC et du plan d'action?

R1: Mon pays recommande au Sri Lanka d'assurer la mise en œuvre concrète du rapport LLRC et de la Stratégie nationale comme le prévoit le plan d'action.

La situation des **disparitions forcées** au Sri Lanka est inquiétante, particulièrement celle des militants protestant contre les violations des droits de l'homme par les autorités. Cette problématique reste courante et ne semble pas avoir faibli depuis la fin du conflit en 2009.

Q2. Comment le Gouvernement s'attaque-t-il concrètement à la problématique des enlèvements et des disparitions forcées?

R2. Ma délégation recommande au Gouvernement sri lankais d'entreprendre les recherches et les poursuites à l'encontre des responsables d'enlèvements et de disparition forcées, et de renforcer la sensibilisation des services de sécurité de l'Etat à ces délits.

R3. La Belgique recommande au Sri Lanka la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

La Belgique relève enfin que la **coopération entre le Sri Lanka et l'OHCHR** n'est pas satisfaisante.

R4. Dans ce contexte, mon pays recommande au Sri Lanka d'adresser une invitation ouverte aux Rapporteurs spéciaux des NU et de normaliser ses relations et sa collaboration avec les institutions onusiennes en charge des droits de l'homme.

Je vous remercie Madame la Présidente.